

Département des arts et lettres Échéancier hiver 2018

8 décembre	Date limite pour la remise des plans de cours au département des arts et lettres
8 janvier	Début du trimestre hiver 2018
15 janvier	Date limite de modification d'inscription sans mention d'échec et avec remboursement
22 janvier	Date limite pour les demandes de correcteurs-dépanneurs
2 février	Date limite pour recevoir les demandes de reconnaissance d'exigences de qualification d'enseignement (EQE) pour l'enseignement dans le cadre de l'opération annuelle
2 mars	Dernier jour au département pour rendre une décision motivée dans le cadre de l'opération annuelle de reconnaissance d'EQE
5 mars	Premier jour de relâche (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
9 mars	Dernier jour de relâche (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
16 mars	Date limite d'abandon de cours sans mention d'échec et sans remboursement
16 mars	Date limite pour la remise de l'appréciation du mi-trimestre aux étudiants de premier cycle (au moins 25 % du résultat global) ¹
30 mars	Vendredi Saint (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
2 avril	Lundi de Pâques (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
27 avril	Fin du trimestre hiver 2018
4 mai	Date limite pour la remise des résultats par les enseignants

Mis à jour le 4 octobre 2017
/gm

¹ La date limite de l'appréciation de mi-trimestre correspond toujours à la date limite d'abandon de cours sans mention d'échec et sans remboursement